AMAG Group AG

27.04.2023 – 09:26 Uhr

Family Business Award 2023 | Les entreprises familiales peuvent déposer leur candidature jusqu'au 14 mai 2023

Cham (ots) -

Chaque année, le Family Business Award récompense une entreprise familiale suisse qui s'est distinguée par son esprit d'entreprise responsable. Les candidatures pour le Family Business Award 2023 peuvent être soumises jusqu'à la date limite de dépôt, le 14 mai 2023.

Environ 90% des entreprises suisses sont des entreprises familiales - un facteur déterminant dans notre économie. AMAG a créé le Family Business Award en 2012 afin de les prendre en considération. Ce faisant, elle salue les valeurs entrepreneuriales et durables des entreprises familiales, d'une part, et rend hommage à son propre fondateur, Monsieur Walter Haefner, d'autre part.

Pour la remise des prix de cette année, qui aura lieu le 13 septembre 2023 à Berne, les entreprises familiales intéressées ont encore jusqu'au 14 mai 2023 pour poser leur candidature sur la plateforme en ligne www.family-business-award.ch.

Outre la possibilité de remporter le prix à la maison, l'arrivée en finale est une expérience précieuse pour toute entreprise familiale pour quatre autres raisons:

- La participation vous assure une présence efficace dans les médias et contribue à attirer l'attention des spécialistes du marché du travail sur votre entreprise.
- Le processus d'évaluation par un jury est une bonne occasion d'examiner d'un oeil critique ses propres promesses de prestations et ses processus.
- La participation constitue une plateforme idéale pour se mettre en réseau avec ce cercle prestigieux d'entreprises familiales prospères.
- Les trois entreprises en finale recevront gratuitement pendant un an un véhicule sponsorisé par AMAG. L'entreprise gagnante pourra conserver le véhicule.

Peuvent postuler pour ce prix les entreprises familiales suisses se distinguant par un esprit entrepreneurial inscrit dans la durabilité et employant plus de 25 collaborateurs et collaboratrices. En outre, il doit y avoir eu au moins un changement de génération, la présidence du conseil d'administration ou la direction opérationnelle devant être assurée par un membre de la famille et la majorité du capital être détenue par la famille.

L'entreprise lauréate sera sélectionnée par un jury prestigieux composé de personnalités expérimentées et hautement spécialisées. Gabriela Manser, co-CEO et présidente du conseil d'administration de Goba AG, Mineralquelle und Manufaktur, et présidente de la chambre de commerce et d'industrie AI, présidera le jury.

La procédure de nomination a été élaborée par le Centre pour la responsabilité d'entreprise et la durabilité (CCRS) à la Haute école de gestion Fribourg. Cette procédure scientifique sert de base à une évaluation objective des candidats par un jury indépendant.

Contact:

AMAG Group SA
Dino Graf
Responsable Group Communication
Téléphone +41 44 269 53 00
presse@amag.ch

AMAG Group SA
Claudia Isler
Public Affairs & CRS Manager
Téléphone +41 44 269 55 11
presse@amag.ch

Medieninhalte

Photo: L'entreprise lauréate 2022: Griesser SA d'Aadorf, dans le canton de Thurgovie. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100001252 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001252/100905988 abgerufen werden.